

Juillet 2019

Vos sites

www.udcgt10.fr
www.cgt.fr
www.librairie-nvo.com
www.indecosa.cgt.fr
www.ancavtt.asso.fr

 UD CGT AUBE

Vos contacts

- UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage
Tél. : 03 25 73 38 47
Fax : 03 25 73 84 27
e-mail : udcgt10@gmail.fr :
Les lundis, mardis, jeudis :
de 9 h 30 à 17 h
Le mercredi :
de 9 h 30 à 11 h 30
Le vendredi :
de 9 h 30 à 16 h 45

- UL Troyes et alentours :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage
ulcgtroyes10@gmail.com

 UL Cgt Troyes

Tél. : 03 25 73 49 40
Permanence pour les syndiqués
9 h 00 à 12 h 00
Permanence conseil
du salarié : mardi de 14 h à 17 h 30

- UL Romilly-Nogent / Seine :

Rue de la Boule-d'Or
Tél. : 03 25 24 49 43
Fax : 03 25 24 88 10
Port. : 06 64 52 96 83
e-mail : ul.cgt.romilly@wanadoo.fr

- UL Brienne le Château :

25 Rue Maréchal Valée
Tél. 06 63 19 90 97
ul-cgt-brienne@hotmail.fr

- UL Bar sur seine :

5 Rue du Palais de justice

- UL Bar sur Aube :

9 Rue du collège

- USR :

Tél. : 03 25 73 38 47
Secrétariat lundi :
de 14 h à 16 h 30
e-mail : usrct10@gmail.com

- CSD CGT Aube

Fonction publique territoriale
Tél. : 03 25 73 68 26
le 1er mardi du mois
2A Bd. du 1er RAM rdc
e-mail : cscgt10@yahoo.fr



Le lien avec les syndiqués



Édito

56e Congrès de l'UD de l'Aube : un engagement de toutes et tous !

Plus d'une centaine de militants ont échangé, discuté, proposé, débattu des orientations de notre Union Départementale pour les trois ans à venir.

Des questions essentielles ont été au cœur de nos préoccupations, telles que la convergence des luttes, le renforcement, l'amélioration de la vie de nos syndicats et de nos structures, la formation syndicale, la communication, la continuité syndicale, la solidarité ou la fraternité.

A la suite de nos débats nous avons tous ensemble pris des décisions pour améliorer notre CGT Aube, pour la rendre encore plus incontournable, efficace et revendicative !

Je tiens à saluer la qualité des débats et le respect dans lequel ont eu lieu ces échanges, malgré une chaleur pour le moins « caniculaire ».

Des chantiers s'annoncent, comme celui des retraites, la fin de la sécurité sociale, ou encore la casse des services publics, celle des hôpitaux.... La liste est longue mais ne doit pas nous abattre !

Nous aurons à nous mettre tous et toutes en mouvement pour rendre concrètes nos résolutions.

D'ores et déjà avec des rendez-vous militants comme notre Assemblée Générale de rentrée le 9 septembre ou encore la journée d'action interprofessionnelle du 24 septembre.

Sylvie Gateau
Secrétaire Générale de l'Union
Départementale CGT



SPÉCIAL CONGRÈS EN IMAGES



INTRODUCTION CONGRÈS

Chères et chers camarades

Bienvenue au 56e congrès de l'Union Départementale CGT de l'Aube.

Au nom de la Commission Exécutive sortante je vous souhaite la bienvenue.

Merci aux invités qui viennent, pour certains, du fin fond des Ardennes.

Merci aux syndicats qui ont fait en sorte que vous soyez là, dans cette période pour le moins difficile pour nous, syndicalistes.

En effet, cette époque est marquée par une campagne de dénigrement du syndicalisme menée au plus haut niveau de l'Etat, et par une attaque sans précédent contre les droits et les moyens syndicaux.

Tous les congrès sont des moments importants de notre vie démocratique, et pour nous, Auboisiens, particulièrement celui de notre Union Départementale, notamment à un moment où de nombreux repères de notre société sont bousculés au travers des crises institutionnelles, politiques et sociales.

Nous devons trouver des réponses collectives dans **une CGT en phase avec son temps** et qui ne doit pas se renfermer sur elle-même, comme l'a justement dit Philippe Martinez lors du 52e congrès confédéral à Dijon.

Nous vivons dans un monde où plus de 300 millions de travailleurs sur la planète vivent avec moins de 1€ euro par jour.

Nous vivons dans un monde où le chômage touche plus de 210 millions de personnes, soit une augmentation de 30 millions depuis 2018.

Nous vivons dans un monde où la moitié de la population active travaille dans le secteur informel, c'est-à-dire sans contrat de travail.

Nous vivons dans un monde qui compte encore plus de 150 millions d'enfants astreints au travail, dont pour plus de la moitié d'entre eux à un travail dangereux.

Nous vivons dans un monde où 21 millions de personnes, victimes du travail forcé, sont en situation d'esclavage.

Nous vivons dans un monde où 2,5 millions de travailleurs décèdent chaque année du fait d'un accident ou d'une maladie liée au travail.

Nous vivons dans un monde où des enfants, des femmes, des hommes, fuyant la guerre et les persécutions, la misère économique ou les catastrophes climatiques risquant de périr ou d'être renvoyés vers l'enfer qu'ils ont quitté, sont traités en paria par bon nombre de gouvernements européens qui tendent à faire croire à leurs concitoyens que la crise économique et sociale qu'ils subissent est le fait de ces migrants. **La CGT continue d'organiser** la riposte avec les salarié·e·s des services publics et associations qui portent secours, accueillent et accompagnent les migrant·e·s mais aussi en organisant les luttes des travailleuses et travailleurs migrants qui participent eux aussi, il ne faut pas l'oublier, à la création de richesse dans notre pays.

Nous vivons dans un monde où la menace de l'extrême droite se fait toujours plus pressante, se nourrissant des inégalités, de l'injustice, de la brutalité et de la violence sociale, où la démocratie et les droits des travailleurs sont encerclés.

C'est le combat pour le respect des droits fondamentaux humains, pour la dignité de toutes et tous qui nous anime.

Nous vivons dans un monde où la menace de l'extrême droite se fait toujours plus pressante, se nourrissant des inégalités, de l'injustice, de la brutalité et de la violence sociale, où la démocratie et les droits des travailleurs sont encerclés.

Nous vivons dans un monde où la moitié de la population mondiale habite dans des pays qui n'ont pas ratifié les conventions n°87 et n°98 de l'Organisation Internationale du Travail protégeant la liberté syndicale, le droit de grève, le droit à la négociation collective. Une OIT qui est violemment prise pour cible par les représentants du patronat mondial dont le but est de l'affaiblir afin de parvenir à une organisation sans règles et sans contrôle d'application des normes, alors que les règles de l'économie mondiale favorisent, depuis trop longtemps, les intérêts des multinationales au détriment des droits des travailleurs et des travailleuses.

Dans un tel contexte, d'urgence sociale et de démultiplication des attaques, **la CGT a proposé** une manifestation à Genève le 17 juin dernier à l'occasion du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail. Première manifestation syndicale mondiale qui entend défendre les libertés syndicales, le droit de grève et exiger l'adoption,

trois jours après une retentissante grève des femmes dans toute la Suisse, d'une convention sanctionnant les violences et le harcèlement dans le monde du travail. Plusieurs milliers de manifestants ont défilé et fait entendre la voix des travailleurs.

Nous en étions, représentés par des camarades Auboisiens.

La CGT a réaffirmé son engagement en faveur des normes internationales du travail et du strict contrôle de leur application par les Etats. A souligner une grande victoire pour les travailleuses et travailleurs du monde : l'organisation Internationale du Travail a adopté le 21 juin une convention contraignante accompagnée d'une recommandation contre les violences et le harcèlement au travail. La dernière convention datant d'il y a presque 10 ans, l'adoption d'une nouvelle convention est donc en soit une victoire.

Au lendemain des élections européennes Macron continue à vouloir concrétiser son désir d'effacer la dualité gauche/droite par une bipolarisation avec l'extrême droite porteuse de lourds dangers pour la démocratie et l'avenir. Le président des ultras riches se sent pousser des ailes et entend poursuivre à la virgule près ses réformes régressives au bénéfice du patronat et du capital. Édouard Philippe, en prononçant le 12 juin devant l'Assemblée Nationale son deuxième discours de politique générale, a annoncé le maintien du même cap libéral de réformes antisociales, alors même que la veille le président de la République prononçait devant l'Organisation internationale du travail à Genève un discours plaidant le social.

INTRODUCTION CONGRÈS

L'acte II du quinquennat n'inscrit aucune prise en compte réelle des aspirations à plus de justice sociale, plus de justice fiscale, plus de démocratie et d'actes forts sur les enjeux environnementaux et de la biodiversité. Pire encore, après la mise à mal du droit du travail, c'est la remise en cause de l'assurance chômage et des régimes de retraite solidaires.

Avec la réforme de l'assurance chômage, les salariés en sont pour leurs frais. Après l'échec des pseudos « négociations » sur l'assurance chômage, le gouvernement annonce des mesures très dures, qui, cela ne vous étonnera pas, collent entièrement à la volonté du patronat lors de la négociation. En gros, des travailleurs déjà très précaires vont perdre toute indemnité, d'autres vont voir baisser leurs droits, y compris des cadres. Pour rappel moins d'un privé d'emploi sur deux perçoit une indemnisation. Les grands perdants sont les travailleurs précaires, catégorie en constante augmentation.

La CGT appelle à développer les mobilisations unitaires et dans toutes les professions partout en France, demain, à l'occasion du conseil d'administration de l'Unédic qui doit discuter de la revalorisation des allocations. Entre parenthèse la mobilisation des assistantes maternelles, les « Gilets roses » que nous avons accompagné aussi dans le département, concernées par le système « d'activité conservée » non remis en cause, montre qu'il est possible de faire fléchir le gouvernement.

Parlons de la retraite maintenant. Édouard Philippe vient d'annoncer la suppression de l'âge de la retraite à 62 ans, et un départ à la retraite à un âge pivot de 64 ans, voir 65 ans une fois la réforme mise en place. Avec le choix du projet Delevoye du régime universel à point, l'âge légal est vide de sens. Ainsi une décote de 5% par an entre 62 et 64 ans serait appliquée quel que soit le nombre d'années passées à travailler. Un départ à la retraite avec une pension qui permet de vivre dignement deviendrait inaccessible. L'équation est simple : partir à 62 ans avec une pension de misère ou tenter de travailler plus longtemps pour obtenir au moins 1000 euros si votre patron le veut bien en plus ! En effet, et vous le savez bien, la dégradation des conditions de travail, les demandes de productivité exigées par les employeurs, la casse de l'emploi amènent à ce que à ce que plus d'un salariés sur deux aujourd'hui n'est plus en emploi à 62 ans. Cette réforme est bien avant tout financière afin de faire des économies sur le dos de tous les futurs retraités. Cela passe par faire travailler les salariés plus longtemps sans aucun esprit d'équité, contrairement aux discours mis en avant par les tenants de cette réforme. Treize années séparent l'espérance de vie des 5% les plus pauvres, soit 71,7 ans, des 5% les plus riches, qui est, elle, de 84,4 ans, selon le rapport sur l'état des inégalités 2019. Nous ne nous laisserons pas faire ! Une mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle s'impose, non seulement contre le projet Macron mais aussi pour défendre une retraite solidaire avec le retour d'un droit effectif de départ à 60 ans et moins selon les métiers. Pour créer un rapport de force à la hauteur de l'enjeu nous allons organiser des journées d'étude sur tout notre territoire, que je vous recommande

très chaudement de suivre, car vous en serez les relais naturels auprès des salariés. Nous en reparlerons très bientôt, notamment lors de notre Assemblée Générale de rentrée qui se tiendra, vous pouvez déjà le noter, le 9 septembre prochain.

Toujours dans la même veine, passons au Revenu Universel d'Activité. Annoncé lors de la présentation du plan pauvreté par le Président de la République en septembre dernier, la concertation s'est ouverte début juin. Pour Macron tout se mérite, en premier et avant tout la solidarité. Comme si les chômeurs étaient responsables du chômage. Comme si les plus démunis étaient responsables de leur pauvreté. Officiellement il s'agit de simplifier l'octroi de prestations sociales en les fusionnant et de limiter le non recours en permettant à tous de réellement bénéficier des prestations sociales auxquelles ils ont droit. Mais surtout d'inciter le retour à l'emploi en conditionnant le versement... et c'est là toute la nuance fondamentale. Aucune réponse n'a été donnée sur le montant du Revenu Universel d'Activité, ni sur un éventuel gain de pouvoir d'achat pour les allocataires. Mais du fait que cette réforme se ferait à budget constant, 37 milliards d'euros – un pognon de dingue pour Macron - par un redéploiement des aides, entraînera de facto un nombre de prestations revues à la baisse et obligatoirement des perdants parmi les ménages gagnant moins de 2000 euros par mois. Il s'agit de la sorte d'une « solidarité » entre guillemet et d'une redistribution entre les pauvres à un moment où la fiscalité des plus aisés a baissé. La présentation du projet de loi est fixée pour 2020. **Dans les consultations, la CGT exprimera son positionnement syndical.** Nous y reviendrons bien certainement localement et réaffirmerons que pour lutter contre la pauvreté, ce dont il y a besoin c'est de lutter contre la précarité de l'emploi et pour des salaires suffisamment élevés afin de pouvoir vivre dignement de son travail sans avoir à recourir à des aides.

Vous venez de l'entendre, le gouvernement entend poursuivre coûte que coûte ses réformes régressives au bénéfice du patronat et du capital.

Je vais en mettre un coup supplémentaire avec la loi dite de transformation de la Fonction Publique, qui, en la démantelant et en s'attaquant au statut, s'inscrit dans cette poursuite du projet libéral d'une société de précarité et d'individualisme. On voit bien sa cohérence avec les réformes engagées par l'exécutif. Le texte est à l'étude au Sénat. Un rassemblement intersyndical CGT FO FSU et CFTC est prévu le 27 juin à Troyes à 17h devant la Préfecture afin de rappeler notre opposition à cette loi et notre détermination à obtenir des mesures concrètes pour le pouvoir d'achat de tous les agents publics. Je vous invite donc tous à nous rejoindre à la fin congrès et à diffuser l'information dans vos boîtes et autour de vous. Les profs ne seront pas en reste, toujours mobilisés et bien remontés contre la loi Blanquer dite de « l'école de la confiance », ils sont ce matin même bloqué des receptions de copies au Lycée agricole de Saint Pouange, et proposent de prolonger le rassemblement devant la Préfecture par un pique-nique et une nocturne. Vous êtes bien sûr concerné et invité à y participer.

INTRODUCTION CONGRÈS



La contestation demeure donc et les luttes sont nombreuses tant locales que professionnelles, bien que nous ne les voyions pas toujours. Prenons la lutte des cheminots qui, un an après un conflit majeur de trois mois, ont ravivé, avec un périmètre intersyndical identique, des braises que d'aucuns croyaient éteintes. Le 4 juin c'est un flot de 15 000 cheminots qui, à l'appel des organisations syndicales représentatives, CGT, UNSA, Sud Rail et Cfdt, épaulés d'associations d'usagers, ont défilé dans les rues de la capitale, contre la loi du 27 juin 2018 toute vouée au dogme de l'ouverture à la concurrence. Une mobilisation sous forme d'avertissement pour défendre le service public, exiger le maintien du statut et l'élargissement du statut spécial à l'ensemble de la branche ferroviaire, réclamer des embauches et une convention collective nationale du ferroviaire de haut niveau. Cette manifestation d'ampleur appelle des suites. Elle démontre aussi, au sortir du congrès confédéral et des discussions sur le syndicalisme rassemblé, que lorsque les salariés en sont convaincus, l'unité syndicale large, malgré les difficultés, peut être obtenue, d'autant lorsque **la CGT est aux manettes et force de propositions.**

Du côté de la santé, les urgences à l'hôpital poursuivent et étendent leur mouvement de grève. Les personnels demandent l'arrêt des fermetures de services, des plans d'économie et des suppressions d'emplois et revendiquent à l'inverse la titularisation des contractuels, une revalorisation des salaires et un budget à la hauteur des besoins de la population. Ils réclament de véritables négociations. Si la ministre ne conteste plus l'état de crise, elle se défend aujourd'hui de ne pouvoir faire des miracles et redemande néanmoins après les 960 millions de coupe budgétaire en 2018, une nouvelle ponction de 663 millions d'euros. Plus loin encore, à la non réponse, l'Etat désormais use de méthodes autoritaires au lieu de satisfaire les revendications, comme la réquisition des personnels en

arrêt maladie. Ce ne sont pas ce genre de pratiques détestables qui pourront freiner la mobilisation, bien au contraire ! Le champ de la santé sera au cœur de l'activité estivale dans notre département, et nous vous préviendrons des actions qui seront menées. Bien évidemment nous ferons appel à ceux et celles d'entre vous qui ne seront pas dans le cadre de leurs droits à congés payés, prenant un repos bien mérité.

Les combats ne manquent donc pas, que ce soit contre la fermeture de centres des impôts, de classe d'école, de structures d'accueil de la petite enfance, de services hospitaliers, ou encore contre la privatisation d'ADP (sur laquelle nous reviendrons) et les autres inscrites dans la loi PACTE (concernant Engie, la Française des jeux), pour le maintien d'une maîtrise publique de transport, pour la réouverture du fret ferroviaire et des petites lignes, etc. Le secteur privé n'est, lui non plus, pas exempt de luttes. Pour autant, l'articulation des luttes menées dans les professions et sur les territoires reste difficile, la mobilisation n'est pas à la hauteur des enjeux. Nous devons considérer les difficultés que nous avons à articuler et faire converger les journées d'actions et à trouver par la discussion entre nous des solutions.

En effet, face à l'offensive du capital, nous répondons principalement au travers de ses conséquences, de façon fragmentée. Or, il s'agit d'une offensive globale, qui tente d'assurer progressivement son emprise sur le monde. Il y a donc bien nécessité de faire converger les luttes spécifiques !

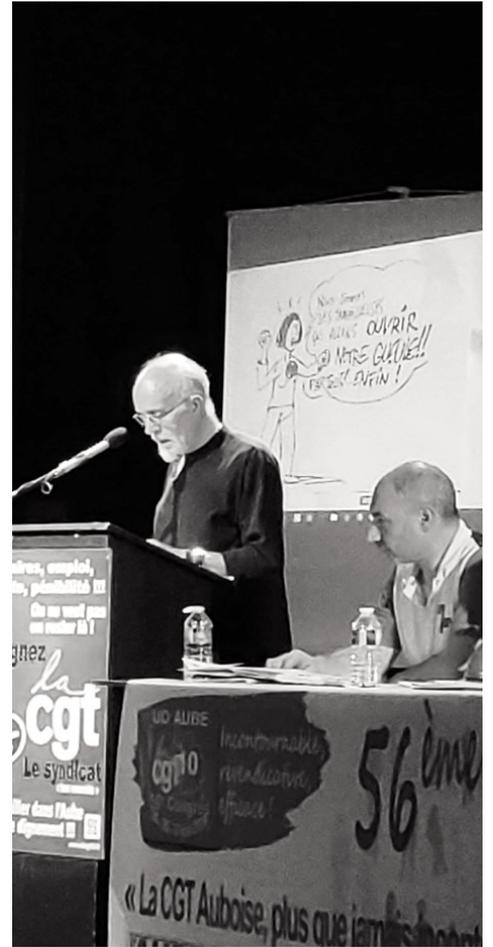
Avec l'appel du 52 congrès confédéral les syndicats s'engagent à amplifier et à généraliser les mobilisations par la grève et les manifestations, dans l'unité et la convergence la plus large, pour obtenir le retrait des projets de régression sociale et gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Pour nous aider à être plus opérationnel et efficace dès la rentrée, une grande consultation des syndiqués pour gagner l'engagement des syndicats et des syndiqués dans les mobilisations est lancée. Remettre le syndiqué comme acteur dans les prises de décisions apparaît comme une nécessité. Nous reviendrons ultérieurement sur les modalités.

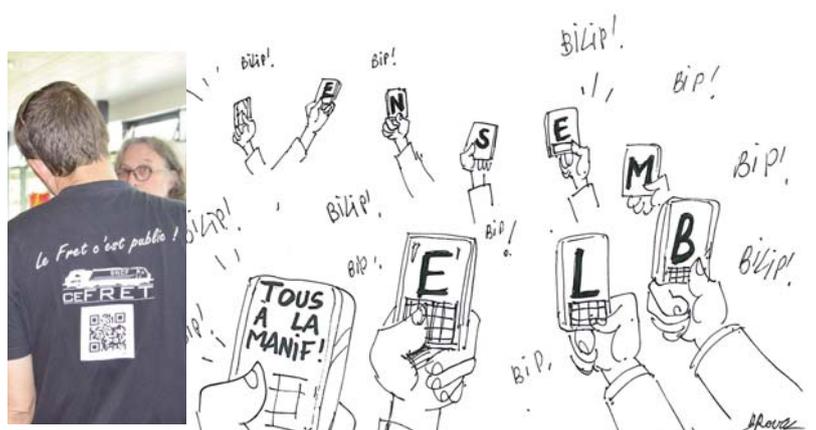
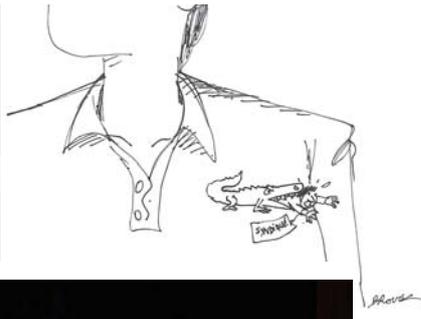
Le 52ème congrès de notre CGT clôturé, les défis auxquels nous devons faire face, comme le reste des autres centrales syndicales qui combattent les politiques libérales, demeurent. Ces défis pour notre organisation sont à mettre en miroir avec l'évolution depuis 40 ans du capitalisme. Les travaux du congrès confédéral ont eu pour ambition d'apporter des réponses à ces défis. C'est l'objectif de tous les congrès de la CGT, apporter des réponses pour défendre efficacement les intérêts des salarié·e·s, privé·e·s d'emploi et retraité·e·s.

Alors je vous souhaite à toutes et tous un très bon congrès de notre Union Départementales des syndicats de l'Aube. Merci à tous

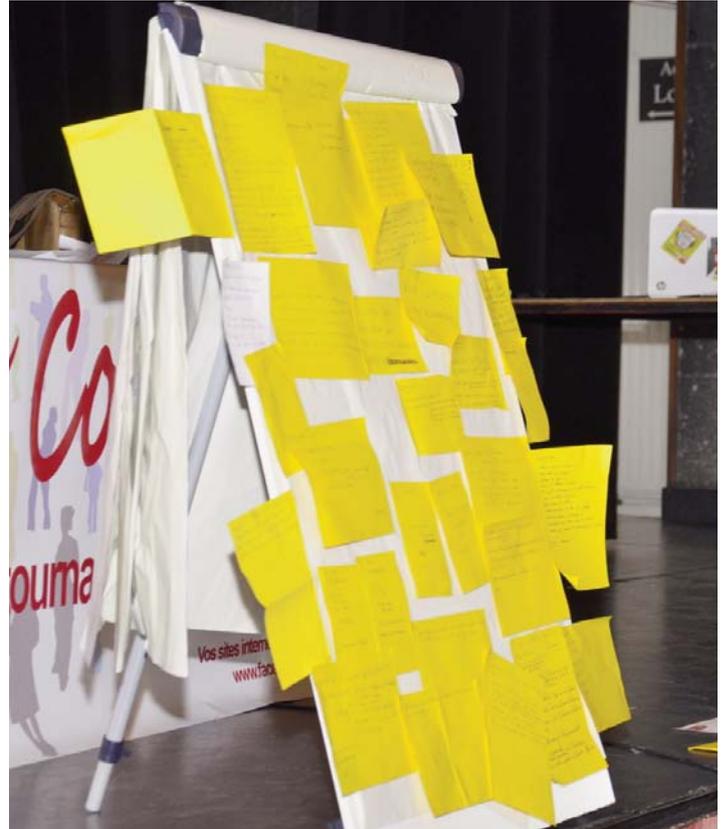
SPÉCIAL CONGRÈS EN IMAGES



SPÉCIAL CONGRÈS EN IMAGES



LE CONGRÈS TRAVAILLE EN ATELIER...



Le congrès en chiffres

56^{ème} CONGRES DE L'UD AUBE

33 syndicats représentés
18 Fédérations présentes

38 Femmes
60 Hommes
(dont 20 retraité·e·s)

Les congressistes les plus jeunes :

- Audrey Florentin et Céline Favereaux 29 ans
- Afakir Mustafa 35 ans

Les congressistes les plus âgés :

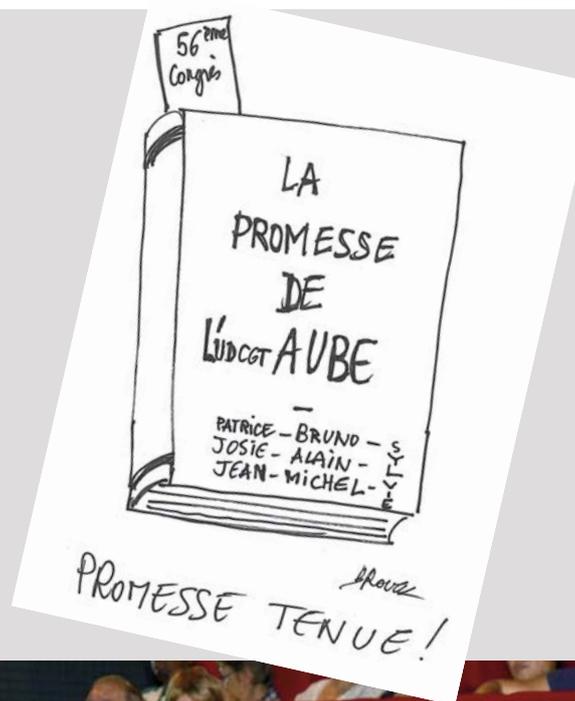
- Roberte Jacquinot (90 ans)
- Bernard Grapotte (77 ans)

Dates d'adhésion les plus récentes :

- Segais Germinal en 2019
- Zavoli Martine en 2019

Dates d'adhésion les plus anciennes :

- Roberte Jacquinot en 1948
- Michel Pernot en mai 1968
- Josie Georgel en 1969



SOIRÉE CONFRATERNELLE



Pensez à réserver votre soirée... limite des inscriptions le 14 juin 2019

56^{ème} Congrès

mercredi soir 26 juin 2019 à partir de 19 h.

Soirée confraternelle

sur place, à la comédie Saint Germain.

Animation musicale.
L'Homme des Tavernes

15€ par personne

Apéritif dinatoire

Champagne en supplément



Un grand merci à toutes "les petites mains" qui ont discrètement oeuvré dans l'ombre... Pour l'installation de la salle du Congrès, et la préparation de l'espace repas, ce qui nous a permis de ne pas perdre trop de temps et de manger dans de bonnes conditions.. Merci à Jean-Jacques Poirier et Jérôme Besson pour leurs photos, à notre ami caricaturiste Lionel Brouck qui a animé nos débats par ses traits d'humour

Membres de la Commission Exécutive élus au 56^{ème} Congrès de l'Union Départementale CGT

Membres de la Commission Exécutive élus au 56^{ème} Congrès

ANDRE MARTINE (Métaux UL de Troyes)
ANGUELOV EVA (EPSMA UL de Brienne)
BARROIS JEAN MICHEL (DDT UL de Troyes)
BERTIN CHRISTOPHE (Ville de Troyes UL de Troyes)
CARRARD ALAIN (Orange UL de Troyes)
CESKO ZIJAD (LISI UL de Troyes)
CHEVRY SEBASTIEN (SNCF UL de Troyes)
CORPEL LAURENCE (Éduc'action UL de Troyes)
DAVAL PASCAL (Énergie Aube UL de Troyes)
DIJOUX JOHAN (SNCF UL de Romilly)
GABRIEL PEDRO (Métaux UL de Troyes)
GATEAU SYLVIE (MACIF UL de Troyes)
GEORGEL JOSIE (USR UL de Troyes)
GERBEAU MICKAEL (BDD UL de Brienne)
HUGUES JOUSSAUME LAETITIA (AFPA UL de Troyes)
JOUDELAT MARC (AASEAA UL de Troyes)
LATRASSE CHRISTOPHE (CNPE UL de Romilly)
LIONNET PATRICE (Éduc'action UL de Troyes)
LUCANI PASCAL (Textile UL de Troyes)
MACLOUD ALAIN (CD10 UL de Bar sur Seine)
MALETTE JEROME (CNPE UL de Romilly)
MARCHAND PATRICE (DDT UL de Troyes)
MAYOR JOSIANE (Éduc'action UL de Bar sur Aube)
MOCQUERY CLAUDIE (CD10 UL de Troyes)
MOISSONNIER EMMANUELLE (EPSMA UL de Brienne)
PACOT ARNAUD (Énergie Aube UL de Troyes)
ROBERT PATRICIA (CPAM UL de Troyes)
ROBERT VALERIAN (SNFP UL de Bar sur Aube)
RODIER PATRICK (EPSMA UL de Brienne)
ROSSI BRUNO (APEI UL de Troyes)
SCHMITE MICHEL (CAF UL de Troyes)
SCHREINER MARC (SAICA UL de Romilly)
SIMON JACQUES (Métaux UL de Bar sur Aube)

Membres de la Cfc élus au 56^{ème} Congrès

BERTHOLLE GHYSLAIN (RATP UL de Troyes)
BRUNELLA JEANNIK (CNPE UL de Troyes)
GOUSSIN CARINE (CPAM UL de Troyes)
PILLON MARTINE (DDT UL de Troyes)
ROLAND GUILLAUME (Énergie Aube UL de Troyes)



Intervention de clôture du 56e congrès de l'UD CGT de l'Aube

Notre congrès s'achève.

Nous nous sommes réunis pendant ces quatre demi-journées pour échanger et débattre du bilan de notre activité, et surtout pour décider ensemble de notre feuille de route pour les trois prochaines années.

Nous étions 105 délégué·e·s représentant 36 syndicats. 4 UL, l'USR et une structure de champ professionnel étaient aussi présentes.

A la suite de nos débats, dans lesquels nous avons pu librement confronter nos idées, nos expériences, nous avons tous ensemble pris des décisions pour améliorer notre CGT auboise, pour la rendre encore plus incontournable, efficace et revendicative !

Des questions essentielles ont été au cœur de nos préoccupations, telles que la convergence des luttes, le renforcement, l'amélioration de la vie de nos syndicats et de nos structures, la formation syndicale, la communication, la continuité syndicale, la solidarité ou la fraternité.

Comme nous l'avons évoqué dans les débats et ateliers, la CGT doit être la CGT de toutes et tous : salariés, femmes, jeunes, aînées, ICT, précaires, etc. et tous les autres. Chaque syndiqué a sa place dans notre organisation.

Nous avons aussi élu notre nouvelle commission exécutive qui aura la responsabilité de décliner concrètement les décisions et priorités que nous avons décidées. Je tiens à souligner et remercier ici l'engagement de nos camarades que vous avez élu pour assumer ces nouvelles responsabilités, qui ne seront pas des moindres dans une période où les travailleuses et les travailleurs ont plus que jamais besoin d'une CGT combative et efficace. Mais ne l'oublions pas, la mise en œuvre de nos orientations incombe à chacun de nos syndicats, et à chacun d'entre nous, militant de la CGT. A ce propos nous reviendrons prochainement vers vous afin de constituer les groupes de réflexions et de travail dans les différents secteurs et espaces.

Je tenais aussi, au nom de la Commission Exécutive, à remercier les syndicats de la confiance qu'ils nous portent.

Comme nous l'avons évoqué au long de nos échanges, le président Macron, sa majorité et le capital veulent poursuivre leurs attaques contre le monde du travail. Nous n'aurons pas de répit. Il nous faut donc poursuivre dès maintenant la riposte.

D'ores et déjà la nouvelle Commission Exécutive appelle l'ensemble des congressistes au rassemblement prévu à 17h devant la préfecture pour la défense des statuts des agents et du service public. Le 4 juillet prochain, une distribution aura lieu le matin, devant le conseil départemental, pour la défense d'une protection de l'enfance en danger de haut niveau répondant aux besoins des enfants.

Cet été l'UD et l'USD ont décidé de porter, au-devant des salariés et de la population, la question du système de santé sur notre territoire et nos revendications. Des déploiements seront organisés devant les établissements de santé et sur les marchés. Vous êtes dès à présent invité à y participer.

Pour rappel notre assemblée générale de rentrée se tiendra le 9 septembre et nous permettra d'organiser la lutte contre la réforme des retraites.

Enfin nous avons à préparer dès maintenant, pour la réussir, l'action interprofessionnelle du 24 septembre, de la marche pour le climat le 27 septembre, et de la Journée nationale d'Action retraités du 8 octobre prochain.

Voilà les camarades.

Remerciements aux membres de la CE de l'UD

22 camarades de la Commission Exécutive sortante ne poursuivront plus pour des raisons diverses. Je leur adresse un très grand merci. D'autant que leur travail n'a pas été facilité avec un changement de secrétaire général en cours de route !

Je tiens à saluer particulièrement :

Michel Pernot, fidèle gardien des comptes,

Jérôme Besson, prompt à répondre présent en cas de besoins,

Dominique Douine, trésorière adjointe, toujours attentive et bienveillante malgré ses très nombreuses activités,

Gaston Lanier, trésorier de l'UD depuis très longtemps. Il a donné beaucoup de sa personne et de son temps à notre organisation. C'est grâce à la CGT que nous nous sommes rencontrés et sommes devenus amis, preuve en est de la richesse de notre organisation.

Et David Morin, sans qui je ne serai pas à cette place aujourd'hui. David, tu as vu en moi des capacités que j'ignorai et tu m'as accompagné du mieux possible à cette grande responsabilité.

Sois en encore remercié.

MOMENTS DE SOLITUDE



CONVIVIALITÉ EN IMAGES



LE MILITANT ... EST MULTICARTES !



Agenda

29 août 2019

Réunion de la Commission Exécutive

9 septembre 2019

Assemblée Générale de rentrée

24 septembre 2019

Journée Nationale d'Action
interprofessionnelle

UD AUBE
la
cgt10
56^e Congrès
26 - 27 juin 2019

Incontournable,
revendicative,
efficace !

56^{ème} Congrès

la
cgt

« La CGT Aubeoise, plus que jamais incontournable, revendicative et efficace. »

AUBE
SYNDICALE
la
cgt10



Vos sites internet : www.udcgt10.fr - www.cgt.fr
www.facebook.com/UD-CGT-AUBE

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

et

nous

un lien
indissociable

la
cgt

partenariat@macif.fr

MACIF

Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.